

COMMUNE DE TIEFFENBACH

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mars 2013

Sous la présidence de M. R. LETSCHER, Maire

Sont présents : MM. LETSCHER R., BOUIN P., GREINER D., JUNG A.,
KLEITZ R., SCHNEIDER S., ZENSES M.,
Mme REUTENAUER C.

Absents excusés : MM. BERRON F., LUTSCH F.,

Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 10

Conseillers présents : 8

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du 15 février 2013
2. Budget 2013 : Service Général
3. Budget 2013 : Service Assainissement
4. Budget 2013 : Service Antenne collective
5. Désignation des membres du bureau de l'association foncière (AFAFAF)
6. Achats terrains
7. Réforme des rythmes scolaires
8. Divers

- - - o O o - - -

1. Approbation du procès-verbal du 15 février 2013

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le compte rendu de la séance du 15.02.2013.

2. Budget 2013 : Service Général

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le budget primitif de 2013 arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 306.494,05

Recettes : 306.494,05

Section d'investissement :

Dépenses : 497.943,20

Recettes : 497.943,20

3. Budget 2013 : Service Assainissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le budget primitif de 2013 du Service Assainissement arrêté comme suit :

Section d'exploitation :

Dépenses : 55.040,42

Recettes : 55.040,42

Section d'investissement :

Dépenses : 72.173,14

Recettes : 72.173,14

4. Budget 2013 : Service Antenne collective

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le budget primitif de 2013 de l'Antenne collective arrêté comme suit :

Section d'exploitation :

Dépenses : 24.195,30

Recettes : 24.195,30

Section d'investissement :

Dépenses : 25.899,82

Recettes : 25.899,82

5. Désignation des membres du bureau de l'association foncière (AFAFAF)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, propose les personnes suivantes pour constituer le Bureau de l'Association Foncière :

Titulaires :

- BERRON Francis, 98 Rue de Struth – Tieffenbach
- GREINER Didier, 68 Rue Principale – Tieffenbach
- LUTSCH Freddy, 123 Rue de la Côte - Tieffenbach

Suppléants :

- ENSMINGER Jacky, 70 Rue Principale – Tieffenbach
- ZENSES Marc, 51 Rue des Bergers - Tieffenbach

6. Achats terrains

Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du remembrement, la commune pourra acquérir des terrains notamment ceux situés au bas du cimetière recevant les eaux pluviales.

7. Réforme des rythmes scolaires

Vu le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide:

- de solliciter une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014-15 la mise en oeuvre des nouveaux rythmes scolaires, au sein du R.P.I. des communes de *La Petite-Pierre –Petersbach* - *Struth -Tieffenbach* et notamment l'organisation de trois heures hebdomadaires d'accueil des écoliers dans les écoles communales.
- de charger le Maire d'en informer le directeur académique des services de l'éducation nationale et le conseil général au titre du transport scolaire.

8. Divers

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'état d'avancement des travaux de réfection du mur de l'église catholique ainsi que ceux de la rue des églises.

Le Maire informe le Conseil Municipal que le dossier du remembrement suit son cours et qu'un premier projet d'aménagement des chemins a été proposé et estimé.

Le Maire,

Les Conseillers,